

FEM110 INTRODUCTION AUX ÉTUDES FÉMINISTES ET DES GENRES
CERTIFICAT EN ÉTUDES FÉMINISTES ET DES GENRES
FACULTÉ DES LETTRES ET SCIENCES HUMAINES
UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE



Tony Toggles, *For the non-binary folk*, 2013

Isabelle Boisclair
Université de Sherbrooke

Automne 2023

FEM110-A23-IB-2

**FEM110 Introduction aux études féministes et des genres
(3 crédits)
Automne 2023**

Enseignant : Isabelle Boisclair

Bureau : A3-228

Téléphone : 819 821-8000 poste 61357

Courriel : Isabelle.Boisclair@USherbrooke.ca

Disponibilités : sur rendez-vous

CIBLES DE FORMATION

Acquérir des connaissances de base sur les courants et approches qui caractérisent la pensée féministe et la réflexion sur les genres depuis leurs premières formulations historiques jusqu'à la période actuelle; se familiariser avec les enjeux épistémologiques sous-tendus par cette perspective et s'interroger sur les liens entre production intellectuelle et mouvement social; s'initier aux principaux débats qui animent ce champ de réflexion interdisciplinaire; apprivoiser les outils théoriques (concepts et notions) les plus souvent mobilisés dans les travaux menés avec cette approche.

CONTENU

Figures emblématiques de la pensée féministe; débats caractéristiques d'un champ hétérogène (essentialisme/constructivisme, réformisme/radicalisme, domination/agentivité, féminisme matérialisme/féminisme libéral); concepts et notions d'usage fréquent: genre, rapports sociaux de sexe, patriarcat, performances identitaires, hétéronormativité, transphobie, praxis queer, intersectionnalité, etc.

APPROCHE PÉDAGOGIQUE

Les cours débutent et se terminent généralement à l'heure; la séance est entrecoupée d'une pause de vingt minutes.

Chaque séance suivra grosso modo le canevas suivant :

- La séance débute par la présentation d'une image qui problématise un aspect soit de la pensée féministe, de l'histoire du féminisme ou de la notion de genre, question de convier la lecture d'œuvres d'art et d'objets culturels à la démarche d'apprentissage. (± 5 min.)
- Suit un échange sur les actualités en lien avec le cours (± 10 min.)
- La professeure énonce l'objectif et le plan de la séance et présente un exposé théorique à partir de texte(s) que les étudiant-es auront lu(s) préalablement. Chacun-e est invité-e à participer aux discussions suscitées par les textes en amenant ses réflexions. (± 100 minutes)
- Les séances se terminent par une courte synthèse qui rappelle l'objectif (± 5 min.).

À chacune de ces étapes, la professeure peut inviter un·e ou des étudiant·es à commenter (l'œuvre, les actualités, la synthèse).

Dans le but de favoriser un apprentissage dynamique, les ordinateurs sont interdits en classe, et les cellulaires doivent être rangés en tout temps. Les documents pédagogiques ainsi que le PowerPoint servant d'appui au cours seront déposés sur Moodle.

Suite à chacune des séances, les étudiantes sont invité·es à signaler par courriel (ou message Teams) à la professeure un point demeuré obscur à leur compréhension. Si le temps ne permet pas de le traiter à la séance suivante, ces questions serviront de base au cours de révision avant l'examen.

Étant donné la matière du cours, il est prévisible que des sujets sensibles soient abordés, aussi bien durant les exposés de la professeure qu'au cours des échanges. La professeure ne prononcera pas d'avertissement à chaque cours, étant donné que tout matériel peut potentiellement être déclencheur en fonction du parcours personnel de chacun·e. Il est fortement encouragé d'aller chercher de l'aide en cas de besoin.

Dans ce cours, la prise de parole de chacun·e est encouragée, tant qu'elle est respectueuse; dans le même esprit, chacun·e est responsable d'assurer un climat de respect où toutes se sentent confortables pour prendre la parole. Enfin, il est de la responsabilité de chacun·e d'être sensible à la distribution équitable du temps de parole et de mesurer ses interventions.

CALENDRIER DU COURS

| Introduction | | |
|-----------------------|----------|---|
| 1 | 7 sept. | Présentation du plan de cours, des objectifs d'apprentissage, du contenu, de la démarche pédagogique et des modalités d'évaluation Présentation de la professeure et des participant·es Introduction du cours : Pourquoi ce cours? |
| 2 | 14 sept. | • Fondements historiques de la pensée féministe I : du Moyen Âge au 20^e siècle |
| 3 | 21 sept. | • Fondements historiques de la pensée féministe II : 20^e siècle • Les grands courants du féminisme |
| Fondements théoriques | | |
| 4 | 28 sept. | • Le courant radical/matérialiste. Patriarcat, rapports sociaux de sexe, sexage, appropriation ➔ Colette Guillaumin (1978), « Pratique du pouvoir et idée de nature. (I) L'appropriation des femmes », <i>Questions féministes</i> , n° 2. https://www.jstor.org/stable/40619109 ➔ Monique Wittig (1980), « On ne naît pas femme », <i>Questions féministes</i> , n° 8, p. 75-84. https://www.jstor.org/stable/40619199 ➔ Michal Raz (2016), « Bicatégorisation », Juliette Rennes (dir.), <i>Encyclopédie critique du genre</i> , La Découverte, p. 87-95. |

| | | |
|-------------------------|---------|---|
| 5 | 5 oct. | <p>De l'essentialisme au constructionnisme. Le système de sexe/genre</p> <p>➔ Christine Delphy (2013), « Penser le genre : problèmes et résistances », <i>L'Ennemi principal 2. Penser le genre</i>, Syllepse, p. 243-260.</p> <p>➔ Nancy Huston et Michel Raimond (2013), « Sexe et race, deux réalités », <i>Le Monde</i>, 17 mai. https://www.lemonde.fr/idees/article/2013/05/17/oui-les-races-existent_3296359_3232.html</p> <p>➔ Alexis Jenni (2013), « Sexe et race, deux illusions », <i>Le Monde</i>, 24 mai. https://www.lemonde.fr/idees/article/2013/05/24/s sexes-et-races-deux-illusions_3417100_3232.html</p> <p>➔ Priscilla Touraille (2016), « Mâle et femelle », Juliette Rennes (dir.), <i>Encyclopédie critique du genre</i>, La Découverte, p. 369-379.</p> <p>➔ Christine Delphy, « Le genre précède le sexe », https://msi.net/Le-genre-precède-le-sexe https://www.youtube.com/watch?v=AldmbGQR9yM paru en 2015, mis en ligne en 2018.</p> |
| 6 | 12 oct. | <p>• La production du genre est sa performance / masculin & féminin</p> <p>➔ Judith Butler (2005 [1999, 1990]), « De l'intériorité au genre performatif », <i>Trouble dans le genre, Pour un féminisme de la subversion</i>, trad. de l'anglais par Cynthia Kraus, La Découverte, p. 256-266.</p> <p>➔ Teresa De Lauretis (2007), « La technologie du genre », <i>Théorie queer et cultures populaires. De Foucault à Cronenberg</i>, trad. de Marie-Hélène Bourcier, La Dispute, coll. « Le genre du monde », p. 37-94.</p> |
| 7 | 19 oct. | <p>• L'apprentissage de l'hétérosexualité. Les scripts sexuels.</p> <p>➔ Adrienne Rich (1981), « La contrainte à l'hétérosexualité et l'existence lesbienne », <i>Nouvelles questions féministes</i>, n° 1, p. 15-43. https://www.jstor.org/stable/40619205</p> <p>➔ Lucas Montell (2016), « Scripts sexuels », Juliette Rennes (dir.), <i>Encyclopédie critique du genre</i>, La Découverte, p. 584-595.</p> <p>Remise du plan du travail de session</p> |
| 8 | 26 oct. | ***Relâche*** |
| 9 | 2 nov. | Rencontres individuelles (correction des plans de travail) |
| Actualisation(s) | | |
| 10 | 9 nov. | <p>Remise des fiches sur la première partie (cours 2 à 7)</p> <p>• La pensée queer (déconstruction du genre, orientation sexuelle, mode de vie)</p> <p>➔ Monique Wittig (2001 [1992]), « La pensée straight », <i>La Pensée straight</i>, trad. de M.-H. Bourcier, Balland, p. 65-76. https://www.jstor.org/stable/40619186</p> <p>➔ Isabelle Boisclair, Pierre-Luc Landry et Guillaume P. Girard (2020), « Avant-propos. La pensée queer », <i>QuébeQueer. Le queer dans les productions littéraires, artistiques et médiatiques québécoises</i>, Presses de l'Université de Montréal, Collection « Nouvelles études québécoises », p. 7-19.</p> |

| | | |
|----|---------|--|
| 11 | 16 nov. | <ul style="list-style-type: none"> • Féminisme et pensée décoloniale : la notion d'intersectionnalité ➔ Kimberlé W. Crenshaw (2005 [1994]), « Cartographies des marges : intersectionnalité, politique de l'identité et violences contre les femmes de couleur », traduit par Oristelle Bonis, <i>Cahiers du Genre</i>, vol. 2, n° 39, p. 51-82. https://www.cairn.info/journal-cahiers-du-genre-2005-2-page-51.htm Activistes ➔ Françoise Vergès (2019), « Le féminisme et le refoulé de l'esclavage », dans <i>Un féminisme décolonial</i>, La fabrique, p. 45-50. ➔ Two-Axe, Early, Mary. 2003 [1968]. « Les droits des Amérindiennes », dans Micheline Dumont et Louise Toupin (éd.), <i>La pensée féministe au Québec. Anthologie (1900-1985)</i>, Montréal, Éditions du Remue-ménage, p. 347-350. ➔ Judith Rollins (1990), « Entre femmes [Les domestiques et leurs patronnes] », <i>Actes de la recherche en sciences sociales</i>, vol. 84, dossier « Masculin/féminin-2 », pp. 63-77. https://www.persee.fr/doc/arss_0335-5322_1990_num_84_1_2951 |
| 12 | 23 nov. | <ul style="list-style-type: none"> • Écoféminisme ➔ Marie-Anne Casselot (2017), « Cartographie de l'écoféminisme », dans Marie-Anne Casselot et Valérie Lefebvre-Faucher (dir.), <i>Faire partie du monde : réflexions écoféministes</i>, Montréal, remue-ménage, p. 19-34. • Affects (Ahmed) ➔ Ahmed, Sara (2012), « Les rabat-joie féministes (et autres sujets obstinés) », trad. Française de Bonis Oristelle, <i>Cahiers du Genre</i>, 2/53, p. 77-98. En ligne http://www.cairn.info/revue-cahiers-du-genre-2012-2-page-77.htm#anchor_citation ➔ Sébastien Roux (2016), « Affects », Juliette Rennes (dir.), <i>Encyclopédie critique du genre</i>, La Découverte, p. 33-41. • Remise du travail final |
| 13 | 30 nov. | Conférencière (à confirmer) |
| 14 | 7 déc. | <ul style="list-style-type: none"> • Théorie du point de vue situé ➔ Espínola, Artemisa Flores (2012), « Subjectivité et connaissance : réflexions sur les épistémologies du "point de vue" », <i>Cahiers du Genre</i>, 2, n° 53 : p. 99-120. https://www.cairn.info/revue-cahiers-du-genre-2012-2-page-99.html Révision |
| 15 | 14 déc. | Examen (sur la matière vue en classe + questions d'analyse portant sur des extraits de textes) |

Notes :

- Le calendrier est sujet à changement.
- D'autres documents d'appoint que ceux mentionnés ici pourront être déposés sur Moodle.
- Date limite d'abandon des activités pédagogiques : le 15 novembre
- Période d'évaluation des enseignements : du 20 novembre au 9 décembre 2023. N'oubliez pas de remplir le ou les questionnaires d'évaluation en ligne accessibles à l'adresse suivante : <https://www.usherbrooke.ca/evaluation-enseignement/>

ÉVALUATION

1. Fiches synthèse (30%) □ 1 p. simple interligne/fiche. À remettre le 2 novembre.

Pour les cours n° 2 à 7, produire des fiches synthèse :

• **Cours 2 et 3** - sous forme d'image (dessin, collage, *meme*, etc.) : choisissez une figure historique que nous avons vue durant les séances 3 et 4 et mettez de l'avant une de ses idées-forces dans un *meme*.

Critères d'évaluation : fidélité à la pensée de la figure retenue; originalité de l'idéation; clarté et lisibilité du *meme*.

• **Cours 4** - sous forme de **plan** : reconstruire le plan de l'article de Colette Guillaumin à partir des divisions du texte en résumant le contenu de chacune des parties en quelques lignes. (Comment le sujet est-il amené, posé, divisé? Quelles sont les grandes articulations du développement, les propos de force? Conclusion : récapitulation, synthèse, ouverture?)

Critères d'évaluation : fidélité de la structure; identification des lignes de force du discours.

• **Cours 5** : sous forme de **schéma synoptique (à la main ou en fichier numérique)**. À l'aide de schémas, de l'organisation spatiale, de la typographie, de la couleur, etc., résumez le texte « Le genre précède le sexe » de Christine Delphy.

Critères d'évaluation : pertinence des éléments retenus; logique des rapports entre les éléments; lisibilité.

• **Cours 6** - sous forme de **définitions** : présentez trois concepts/notions qui vous paraissent centrales et explicitez-les dans vos mots.

Critères d'évaluation : pertinence des concepts retenus; qualité de la langue et clarté de l'exposé.

• **Cours 7** – Décrivez schématiquement les interactions entre les trois niveaux de scripts sexuels.

Critères d'évaluation : bonne saisie des trois plans et de leurs interactions.

2. Projet de travail final (10%) (version électronique)

Présentation du projet de travail final. Présentation du sujet (ou de l'objet) et de la forme que prendra votre travail. Présentez le sujet (ex. : le travail du sexe), sa problématisation (ex. la décriminalisation du travail du sexe est-elle souhaitable?) ainsi que les appuis théoriques qui seront convoqués, la méthodologie et le plan projeté.

□ 1 p. max. à simple interligne à remettre le 1 octobre.

Faire préalablement approuver le choix du sujet et la forme du travail par la professeure **avant le 13 octobre** (par courriel; il est possible de joindre des liens URL, des images, des fichiers, etc.)

Critères d'évaluation :

Précision de la présentation du sujet (ou de l'objet) et de la forme que prendra votre travail. **Clarté** de la discussion sur l'aspect retenu. **Pertinence** du plan.

3. Travail final (30%) (copie papier)

Analyse critique fondée sur une problématique bien définie en lien avec le cours et qui comprend des appuis théoriques dont les ancrages sont issus de la pensée féministe.

□ 6 à 9 p. à remettre **le 23 novembre**.

Critères d'évaluation :

Introduction : entrée en matière engageante et pertinente; présentation complète du sujet (ou de l'objet analysé); présentation claire de l'objectif du travail (que l'on peut faire précéder d'une question de recherche); présentation du plan et de la méthodologie.

Développement : pertinence de l'aspect retenu en regard des objectifs du cours; justesse et profondeur de l'analyse; maniement du langage conceptuel qui en démontre la compréhension; affirmations appuyées par des citations; clarté de l'analyse; utilisation de références appropriées.

Conclusion : énonciation des conclusions de chacune des parties (récapitulation); synthèse (en lien avec la question de recherche ou l'objectif); ouverture pertinente.

4. Examen final (30%)

Portant sur la matière vue en classe et sur un problème historique, social ou culturel à analyser d'un point de vue féministe.

□ le **14 décembre** (30%)

MESURES D'ACCOMMODEMENT POUR LES EXAMENS (SI REQUIS) :

Vous devez présenter la lettre du Programme d'intégration de l'Université de Sherbrooke – lettre qui fait état des mesures d'accommodement recommandées pour vous – à chacun de vos enseignants et enseignantes **le plus tôt possible en début de trimestre** si vous souhaitez vous prévaloir des mesures qui y sont proposées. Nous ne pouvons garantir l'application des mesures pour toute lettre d'intégration présentée tardivement en cours de trimestre. Pour obtenir cette lettre, veuillez contacter le personnel du Programme d'intégration, situé au Pavillon Georges-Cabana, local B1-1012, téléphone : 819 821-7997, téléphone sans frais : 1 800 267-8337, poste 67997, courriel : prog.integration@USherbrooke.ca

INTÉGRITÉ INTELLECTUELLE

Vous trouverez ci-joint un document informatif préparé par le groupe de travail sur l'intégrité académique de l'Université de Sherbrooke à l'attention des étudiantes et des étudiants. Nous vous invitons à le lire et à prendre connaissance du *Règlement des études*, plus particulièrement la section 9 portant sur les règles relatives à la discipline, que vous trouverez sur le site Internet du bureau du registraire : <https://www.usherbrooke.ca/registraire/droits-et-responsabilites/reglement-des-etudes/>.

Vous êtes également invité-es à visiter la page Internet portant sur l'Intégrité intellectuelle : [Intégrité intellectuelle - Étudiants - Université de Sherbrooke \(usherbrooke.ca\)](https://www.usherbrooke.ca/integrite-intellectuelle-estudiants) et à participer au Quiz antiplagiat : [Anti-plagiat - Service de soutien à la formation - Université de Sherbrooke \(usherbrooke.ca\)](https://www.usherbrooke.ca/antiplagiat).

Dans tous les cas de plagiat ou de toute autre manœuvre visant à tromper, une plainte sera déposée auprès de la personne responsable des dossiers disciplinaires de la Faculté et traitée selon la procédure prévue au *Règlement des études*. Toute personne reconnue avoir commis un délit se verra imposer une sanction disciplinaire.



« Copier | Coller | Citer »

BARÈME DE NOTATION

| NOTE CHIFFRÉE | LETTRE | POINT | NIVEAU | |
|--|---------------|-------------------|-----------|-----------|
| 90 % et plus 85 % - 89 % 82 % - 84 % | A+ A A- | 4,3 4,0 3,7 | Excellent | |
| 78 % - 81 % 75 % - 77 % 72 % - 74 % | B+ B B- | 3,3 3,0 2,7 | | Très bien |
| 68 % - 71 % 65 % - 67 % 62 % - 64 % | C+ C C- | 2,3 2,0 1,7 | | |
| 58 % - 61 % 55 % - 57 % | D+ D | 1,3 1,0 | Passable | |
| 54 % et moins | E | 0,0 | | Échec |

Il serait normal d'obtenir, pour des grands groupes, la courbe suivante :

| | | | |
|----|---|----|--------------------|
| A+ | A | A- | 15 % des effectifs |
| B+ | B | B- | 50 % des effectifs |
| C+ | C | C- | 25 % des effectifs |
| D+ | D | E | 10 % des effectifs |

⊗ 10% des points sont réservés à la qualité du français (-1 pt par faute)

⊗ 2% points par jour de retard (incluant les jours de fin de semaine) seront retranchés de la note finale (max. 7 jours); **dans le cas d'un retard** : envoyer le travail par courriel (comme preuve de la date de remise) **ET** remettre une copie écrite (à glisser sous la porte de mon bureau en cas d'absence : A3-228).

BIBLIOGRAPHIE

- Une bibliographie sera distribuée en classe.

L'intégrité intellectuelle passe, notamment, par la reconnaissance des sources utilisées. À l'Université de Sherbrooke, on y veille!

Extrait du Règlement des études (Règlement 2575-009)

9.4.1 DÉLITS RELATIFS AUX ÉTUDES

Un délit relatif aux études désigne tout acte trompeur ou toute tentative de commettre un tel acte, quant au rendement scolaire ou à une exigence relative à une activité pédagogique, à un programme d'études, à un parcours libre au sens de l'article 1.1 – *Définitions* du présent règlement ou à un milieu dans lequel une personne intervient dans le cadre de ses études, incluant un milieu de stage.

Sont notamment considérés comme un délit relatif aux études les faits suivants :

- a) commettre un plagiat, soit faire passer ou tenter de faire passer pour sien, dans une production évaluée, le travail d'une autre personne ou des passages ou idées tirés de l'œuvre d'autrui (ce qui inclut notamment le fait de ne pas indiquer la source d'une production, d'un passage ou d'une idée tirée de l'œuvre d'autrui);
- b) commettre un autoplagiat, soit soumettre, sans autorisation préalable, une même production, en tout ou en partie, à plus d'une activité pédagogique ou dans une même activité pédagogique (notamment en cas de reprise);
- c) usurper l'identité d'une autre personne ou procéder à une substitution de personne lors d'une production évaluée ou de toute autre prestation obligatoire;
- d) fournir ou obtenir toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle, pour une production faisant l'objet d'une évaluation;
- e) obtenir par vol ou toute autre manœuvre frauduleuse, posséder ou utiliser du matériel de toute forme (incluant le numérique) non autorisé avant ou pendant une production faisant l'objet d'une évaluation;
- f) copier, contrefaire ou falsifier un document pour l'évaluation d'une activité pédagogique;

[...]

Par plagiat, on entend notamment :

- Copier intégralement une phrase ou un passage d'un livre, d'un article de journal ou de revue, d'une page Web ou de tout autre document en omettant d'en mentionner la source ou de le mettre entre guillemets;
- reproduire des présentations, des dessins, des photographies, des graphiques, des données... sans en préciser la provenance et, dans certains cas, sans en avoir obtenu la permission de reproduire;
- utiliser, en tout ou en partie, du matériel sonore, graphique ou visuel, des pages Internet, du code de programme informatique ou des éléments de logiciel, des données ou résultats d'expérimentation ou toute autre information en provenance d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans en citer les sources;
- résumer ou paraphraser l'idée d'un auteur sans en indiquer la source;
- traduire en partie ou en totalité un texte en omettant d'en mentionner la source ou de le mettre entre guillemets ;
- utiliser le travail d'un autre et le présenter comme sien (et ce, même si cette personne a donné son accord);
- acheter un travail sur le Web ou ailleurs et le faire passer pour sien;
- utiliser sans autorisation le même travail pour deux activités différentes (autoplagiat).

Autrement dit : mentionnez vos sources
